



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada

Truquage des offres

Sensibilisation et prévention

Présenté par : Julian Gallarino

Canada

Bureau de la concurrence

- Organisme d'application de la loi fédéral indépendant
 - Ø Quartier général situé à Gatineau, Québec
 - Bureaux régionaux à Toronto, Montréal et Vancouver
 - Approximativement 370 employés
- Notre rôle consiste à favoriser la concurrence et l'innovation accrues du marché dans l'intérêt des entreprises et des consommateurs par :
 - l'application du droit de la concurrence
 - la promotion de la concurrence
- La Direction des cartels repère, fait enquête et élimine les cartels injustifiables, et elle décourage la collusion, les ententes ou les arrangements entre concurrents, établis ou potentiels, qui visent à fixer les prix, à truquer les offres, à envahir les marchés ou à restreindre l'offre



Loi sur la concurrence

- Contient des dispositions civiles et criminelles ayant pour but de prévenir des pratiques anticoncurrentielles sur le marché
- En vertu de la *Loi sur la concurrence*, le Bureau est responsable de faire :
 - Enquêtes sur les complots criminels et le truquage d'offres
 - La promotion de l'éthique publicitaire
 - La prévention de l'abus de position dominante
 - L'examen de fusions



Infraction de truquage d'offres

- Appel d'offres
- Un ou plusieurs concurrents s'engagent :
 - à ne pas présenter d'offre, ou
 - à retirer une offre
- Deux ou plusieurs concurrents soumettent des offres par ententes
- La personne qui procède à l'appel d'offres n'est pas au courant de l'existence de l'entente



Peines applicables au truquage d'offres

- Pas de plafond pour les amendes

et/ou

- Emprisonnement maximal de 14 ans
- Casier judiciaire pour les particuliers
- Dommages-intérêts au civil

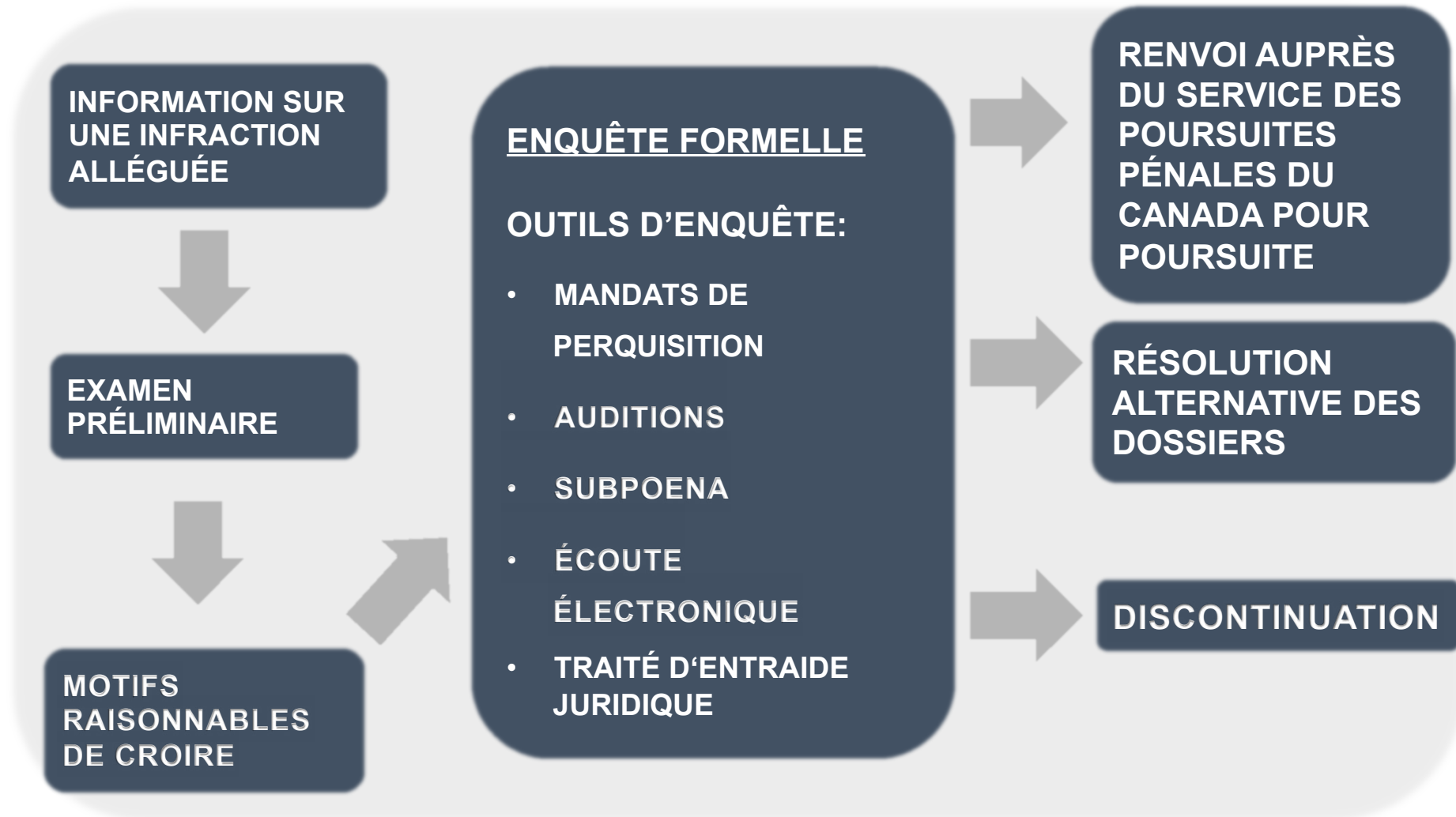


Sources d'information

- Plaintes et médias
- Informateur
- Programme d'immunité et de clémence
- Dénonciateur



Processus d'enquête



Certains secteurs sont plus vulnérables

- Soyez particulièrement vigilant lorsque l'appel d'offres concerne :
 - Produits semblables
 - Peu ou pas de substituts proches
 - Produits ou services simples
 - Aucun changement technologique important
 - Un petit nombre de fournisseurs ou de clients
 - Peu de nouveaux venus
 - Association de commerce active



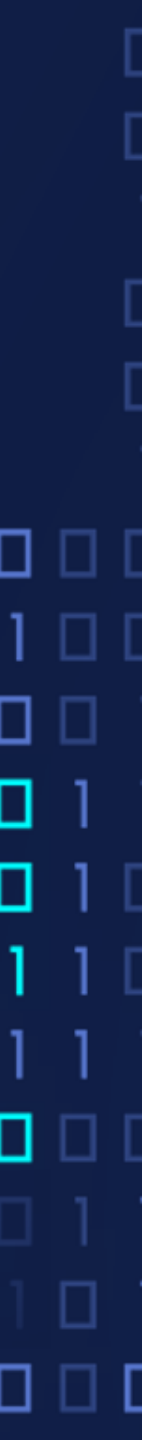
Formes répandues de truquage d'offres

- Offre de couverture – fausses soumissions
- Suppression de soumissions – retenir des soumissions
- Rotation de soumissions – présenter par rotation des soumissions sur lesquelles on a conclu un accord
- Répartition du marché – découper le marché



Indices concernant les soumissions et les résultats

- Les soumissions de concurrents sont reçues ensemble
- Les soumissions présentent les mêmes irrégularités
- Les fournisseurs se rencontrent avant de présenter leurs offres
- Les fournisseurs devant normalement présenter une offre s'abstiennent de le faire
- Un seul des soumissionnaires communique avec les consultants ou fournisseurs pour obtenir des renseignements sur les prix



Indices concernant les soumissions et les résultats (2)

- Le soumissionnaire retenu n'accepte pas le contrat
- Le soumissionnaire retenu donne des travaux de sous-traitance aux soumissionnaires non retenus
- C'est souvent le même fournisseur qui est le soumissionnaire retenu
- Il semble y avoir une rotation des soumissions retenues entre plusieurs fournisseurs



Indices concernant les prix

- Le montant des soumissions est le même – surtout dans les domaines où on s’attendrait à voir des montants différents
- Il y a une grande différence de prix entre la soumission retenue et les autres soumissions
- Il y a un important changement de prix par rapport aux niveaux précédents depuis l’arrivée d’un nouveau venu ou d’un fournisseur occasionnel



Prévention du truquage d'offres

Assurer l'intégrité de l'approvisionnement dans les domaines clés :

1. Constitution d'un bassin de soumissionnaires
2. Rédaction des spécifications des appels d'offres
3. Adjudication des contrats
4. Formation et vérification
5. Divulgarion des communications



1. Constitution d'un bassin de soumissionnaires

- Maximiser le bassin des soumissionnaires éventuels
- Connaître vos fournisseurs et leurs prix sur le marché
- Être à l'affût de l'évolution des prix des intrants utilisés par les fournisseurs
- Connaître les prix en vigueur dans les autres ministères
- Éviter les soumissions obligatoires
- Conserver le caractère confidentiel des soumissions



2. Rédaction des spécifications des appels d'offres

- Exiger que les soumissionnaires divulguent le nom de leurs sous-traitants éventuels et leurs prix
- Autoriser des produits ou services de substitution dans la mesure du possible – mettre l'accent sur un rendement précis
- Éviter d'accorder un traitement préférentiel à une catégorie de fournisseurs
- Éviter de vous montrer prévisible – envisager la combinaison ou la division de contrats



3. Adjudication des contrats

- Éviter de diviser les contrats entre les fournisseurs ayant présenté des soumissions identiques
- Poser des questions si les prix ou les soumissions vous semblent bizarres



4. Formation et vérification

- Offrir de la Formation sur le truquage d'offres
- Examiner périodiquement le déroulement et les résultats d'appels d'offres antérieurs, surtout à l'égard des industries qui soulèvent des soupçons
- Mener des entrevues avec :
 - des anciens fournisseurs ET
 - des fournisseurs non-retenus
- AVOIR un Mécanisme de plainte pour les fournisseurs qui veulent faire connaître leurs préoccupations en matière de concurrence



5. Divulgation des communications

- Utiliser l'« Attestation d'absence de collusion dans l'établissement de soumission »
 - Vous en trouverez un exemple sur notre site Web
- Exiger la divulgation des communications entre les soumissionnaires
 - Une mise en garde qui informe les fournisseurs que vous êtes proactifs en matière de détection et de prévention de la collusion



Si vous croyez qu'il y a truquage d'offres

- Consigner en détail tout comportement pertinent
- S'abstenir de discuter avec les participants soupçonnés
- Déterminer s'il y a lieu ou non de poursuivre le processus d'appel d'offres
- Communiquer avec le Bureau de la concurrence



Comment communiquer avec nous

- **Site Web**

www.Bureaudelaconcurrence.gc.ca

- **Télocopieur**

819.997.0324

- **Téléphone**

Sans frais : 1.800.348.5358

819-997-4282



Merci

